



Arts Martial et Énergétique du Sornin (A.M.É.S)

Bulletin de règlement 2019 – 2020

Nom.....Prénom.....

Règlement couple. Indiquez nom et prénom du conjoint :

Les deux premiers cours sont gratuits pour les débutants.

Réduction de 40% (tarif réduit) pour : 2e personne du même foyer fiscal, étudiant non salarié, personne d'un foyer fiscal aux revenus inférieurs au SMIC (un justificatif pourra vous être demandé).

Merci d'entourer dans les deux tableaux ci-dessous le tarif choisi pour l'adhésion, ainsi que le mode de cotisation, d'indiquer le total des deux, suivi de la décomposition éventuelle de votre règlement.

Chèque(s) à l'ordre de AMÉS (indiquer votre nom au dos s'il diffère de celui du titulaire du compte). Inutile de faire un chèque séparé pour l'adhésion. A l'année, vous pouvez régler en 3 chèques. Le tarif à l'année est un forfait et implique de fournir tous les chèques à l'inscription, datés du même jour (*Code Monétaire et Financier, art. L131-2 à L131-43*). Les chèques vacances et les coupons sports sont acceptés.

Le forfait annuel étant particulièrement avantageux, aucun remboursement ne sera effectué.

En cas de problème médical ou professionnel, contacter le bureau.

Adhésion	Par personne et par an
de base (obligatoire) <i>déjà adhérent à l'Amicale Laïque</i>	25 € ou 15 €
+ UFOLEP (facultatif)	ajouter 30,21 €

Cotisation par personne	Plein tarif	Tarif réduit
À l'année	235 €	141,00 €
Uniquement xixihu		122 €
Au trimestre	102 € par trim.	61 € par trim.
Uniquement xixihu		49 € par trim.

Total adhésion + cotisation	€
------------------------------------	---

En cas de règlement en plusieurs chèques

Décomposition	Chèque 1 (encaissé en octobre)	87,00 €
	Chèque 2 (encaissé en janvier)	87,00 €
	Chèque 3 (encaissé en mars)	86,00 €
	Chèques vacances / Coupons sports	€

Cochez cette case si vous avez besoin d'une attestation de paiement.

Date et signature :

(pour les mineurs, signature des parents)